Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

L'innovation pédagogique numérique : Vers un nouveau modèle universitaire

Keltoum BOUTTE[1]
FLSH, Université Ibnou Zohr
Imane EL OUIZGANI[2]
FSJES, Université Ibnou Zohr
DOI : https://doi.org/10.60481/revue-rise.N4.4

Résumé

Suivre la cadence accélérée des mutations que connaît le monde dans ce troisième millénaire requiert le recours à l'innovation dans tous les domaines aussi bien politiques qu'économiques, socioculturels, environnementaux, etc. Les chercheurs en sciences de l'éducation sont unanimes à ce que l'innovation dans le domaine éducatif est une condition sine qua non pour répondre aux différents besoins d'un étudiant hyperconnecté, lui insuffler le plaisir de la recherche scientifique et rendre ainsi l'Université marocaine un espace essentiel de production de la connaissance et de développement des compétences nécessaires pour faire face aux exigences du marché national et international de l'emploi. À travers notre recherche nous avons essayé de répondre à la question suivante : « Les enseignants universitaires sont-ils en faveur d'un enseignement médiatisé par le numérique ? ».

Pour ce faire, nous avons mené une étude de cas de l'université Ibn Zohr et nous avons adopté une méthodologie qualitative qui nous a permis de mieux cerner la scène de l'usage des TIC dans l'enseignement, les défis rencontrés et les opportunités que cela présente. Il nous a été pertinent d'évoquer, entre autres, la position des enseignants chercheurs par rapport aux avancements réalisés en matière d'adoption du numérique dans l'enseignement universitaire. Ces données ont été complétées par une revue de littérature et une analyse afin d'évaluer l'ampleur du phénomène étudié.

Mots-clés : Innovation pédagogique, performance de l'enseignement, pratiques enseignantes, TIC.

[1] keltoumeboutte@gmail.com

2 imane.elouizgani@gmail.com

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Abstract

Keeping up with the accelerating pace of change that the world is experiencing in the third millennium calls for innovation in all areas - political, economic, socio-cultural, environmental and so on. Researchers in the educational sciences unanimously agree that innovation in the field of education is a sine qua non condition for meeting the various needs of hyper-connected students, instilling in them the pleasure of scientific research, and thus making the Moroccan University an essential space for the production of knowledge and the development of the skills needed to meet the demands of the national and international job markets. In our research, we set out to answer the following question: "Are university professors in favor of a digitally mediated teaching?".

To do so, we carried out a case study of Ibn Zohr University and adopted a qualitative methodology that enabled us to better understand the scene of ICT use in teaching, the challenges encountered and the opportunities it presents. Through our research, we were also able to shed light on the position of professors in relation to the advances made in the adoption of digital technology in higher education. These data were supplemented by a literature review and an analysis of available data to assess the scope of the studied phenomenon.

Keywords: Pedagogical innovation, teaching performance, teaching practices, ICT.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Introduction

Le sujet de l'innovation pédagogique numérique, désormais IPN, est au cœur des débats actuels, il se pose avec acuité dans notre ère et figure parmi les nombreuses préoccupations de l'enseignement supérieur. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les étudiants dans le monde entier sont plus performants dans l'utilisation des outils technologiques que leurs enseignants. Il serait donc avantageux d'exploiter leur potentiel en matière des TIC en l'associant à des approches pédagogiques et didactiques appropriées aptes à améliorer l'enseignement-apprentissage au sein des Universités marocaines. Cependant, aspirer à une réussite collective aussi bien pour les enseignants-chercheurs que les étudiants et l'institution universitaire, n'est possible que si l'étudiant est placé au cœur du processus d'enseignement-apprentissage.

Plusieurs raisons ont accéléré l'intérêt pour l'IPN en l'occurrence la déperdition universitaire qui prend de l'ampleur et le niveau des diplômés universitaires qui, dépourvus de compétences linguistiques, relationnelles, créatives, etc., trouvent des difficultés à intégrer le marché de l'emploi. Tirer la sonnette d'alarme n'est pas suffisant encore faut-il une mobilisation générale des responsables éducatifs afin de chercher inlassablement à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.

Méthodologie de travail

Pour répondre à la question de départ, nous allons d'abord évoquer la place de l'innovation pédagogique dans les textes officiels à savoir la Charte Nationale de Formation et d'Éducation, la Vision Stratégique 2015/2030, la Loi Cadre 51-17, la Loi 01-00 et enfin le Pacte ESRI 2030.

Nous proposons ensuite une revue de littérature en matière de l'IPN et nous envisageons enfin de mener des entretiens semi-directifs auprès des enseignants-chercheurs de l'Université Ibn Zohr.

Tour d'horizon sur le concept de l'innovation

Afin de mieux asseoir notre article scientifique, nous définissons sommairement le concept de l'innovation de manière générale et en particulier l'innovation pédagogique.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

De nature polysémique, ce concept sera défini sous plusieurs angles :

Étymologiquement : le terme innovation apparaît au XIIIe siècle, il vient du latin innovatio, innovare, de novus (« nouveau » ou « neuf »). Il se compose de la racine « novus » qui implique l'idée d'introduire une chose nouvelle et du préfixe « in » qui connote un mouvement vers l'intérieur, ce qui signifie que l'innovation est un processus dynamique.

Macro économiquement : L'innovation constitue un facteur essentiel de la croissance économique. Selon Schumpeter, dans sa théorie de l'évolution économique, « *la notion d'innovation se résume à une idée simple : c'est l'introduction d'une nouveauté dans le système économique*. (Paulré, 2016) ». À dominance économique, l'innovation englobe toute invention nouvelle susceptible de participer à une commercialisation large d'un bien ou d'un produit grâce à l'adoption d'une innovation organisationnelle inédite ou à l'introduction des nouvelles technologies au sein d'une entreprise. Elle est inhérente également, à l'innovation de commercialisation dont le but est de satisfaire le consommateur et de tisser des relations extérieures qui lui ouvrent de nouvelles perspectives, maintiennent sa survie et assurent son progrès.

Dans le souci de ne pas compromettre les richesses naturelles pour les générations futures, nous parlons actuellement de « éco-innovation » se basant sur les trois piliers du développement durable en l'occurrence le pilier économique, le pilier social et le pilier écologique.

Juridiquement : L'innovation requiert la mise en place des règles et des lois nouvelles qui peuvent déclencher la crainte chez certains citoyens, ils affichant ainsi une résistance au changement surtout si celui-ci compromet leurs intérêts. L'introduction d'une nouvelle loi et d'un nouveau règlement remet en cause celui qui existait déjà alors que dans un contexte changeant, le domaine juridique, à l'instar des autres domaines, est censé être en perpétuelle évolution « *Dans un monde en perpétuel mouvement, il est logique que le droit subisse un phénomène d'innovation, même s'il semble là pour assurer une continuité* » (Viguier, 2018).

Socialement : L'innovation est également un outil incontournable qui œuvre au bien être des individus et des collectivités en apportant des réponses à des défis sociétaux et à des besoins sociaux croissants dans tous les secteurs en l'occurrence l'alimentation, l'habitat, la santé, etc.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Vu l'ampleur des changements sociétaux et des crises qui lui sont afférentes (crise identitaire, crise sanitaire, crise de l'emploi, crise budgétaire, crise de la famille, etc.) Edgar Morin parle de crisologie, un dérèglement général dans lequel sombrent les sociétés contemporaines « *Dans ce contexte, l'innovation sociale apparaît comme la nouvelle solution susceptible de favoriser non seulement la croissance, mais aussi une forme de partage de ses fruits plus équitable, voire de redéfinir les politiques sociales.* » (Richez-Battesti et al., 2012).

Norbert Alter souligne que l'innovation peut être à la fois avantageuse et destructive : dans le premier cas, elle permet de sortir des sentiers battus, de la routine qui s'installe progressivement et représente un réel frein au progrès. Cependant, certaines personnes affichent leur scepticisme à l'égard d'une innovation, résistent à l'adopter et à sortir de leurs cocons dans une époque où l'innovation est de mise. Elles pensent que toute innovation pourrait être destructrice et engendre des conséquences fâcheuses « *L'innovation est généralement conçue comme une bonne chose. Elle est associée à l'idée de progrès, […]. On préfère alors parler de destruction des structures sociales, de fin d'un monde, ou plus simplement, de changement, et plus récemment, de « dégâts du progrès* (Alter, 2010) ». D'ailleurs, Françoise Croc avance qu'une innovation pourrait être désavantageuse voire périlleuse *« L'innovation était synonyme de danger pour l'équilibre des institutions qui devaient rester en l'état. L'innovation engendrait du déséquilibre, du désordre ; elle était potentiellement génératrice de désintégration de la société civile*. (Cros, 1997) ». L'innovation est parfois considérée une hérésie quand la science s'oppose à la religion, c'est le cas, à titre d'exemple, de la théorie de l'héliocentrisme du savant italien Galilée.

L'innovation pédagogique

N'étant pas exclusive à un domaine particulier, l'innovation est requise également dans le domaine de l'enseignement, un secteur complexe censé se moderniser et s'améliorer continuellement afin de s'adapter aux exigences de la société contemporaine. D'autant plus que la crise sanitaire de la Covid 19 a montré que notre système éducatif est appelé à se réinventer et à opter pour des modifications systémiques qui le préparent à d'éventuelles crises.

Se préoccuper de l'avenir du capital humain dans les discours et les textes officiels ne suffit pas, encore faut-il adopter des mesures préventives, de nouvelles méthodes de travail, des pratiques pédagogiques innovantes.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Celles-ci doivent être installées en parallèle avec la formation continue de l'enseignant, maillon essentiel de la chaîne éducative, censé s'imprégner de la culture numérique qui pourrait l'aider à faire face à un contexte professionnel contraignant car nous estimons que « *le plus grand capital de l'éducation est l'enseignant* [3]».

Révolutionner l'enseignement supérieur suppose l'adoption d'un nouveau paradigme qui s'appuie principalement sur l'intelligence artificielle, sur un investissement dans l'espace physique censé être réorganisé pour s'adapter au nouveau modèle universitaire. Un investissement également dans le temps, dans la formation des enseignants chercheurs « *Changer la pédagogie en enseignement supérieur n'est jamais une démarche aisée, qui va de soi, car cela implique de remettre en question les acquis, les dogmes, voire les conceptions des individus qui sont touchés.* (Bédard & Béchard, 2009b).

Nous nous sommes appuyées sur les travaux de plusieurs chercheurs en vue d'appréhender l'IPN en l'occurrence les travaux de Béchard et de Bédart (2009) qui pensent qu'« *en contexte universitaire, les innovations pédagogiques sont souvent décrites comme tout ce qui ne relève pas de l'enseignement magistral, méthode encore utilisée par une très grande majorité de professeurs*.(Bédard & Béchard, 2009a) ». L'accent est mis, dans cette citation, sur le recours des enseignants-chercheurs à un enseignement traditionnel qui ne correspond pas à la demande de la société contemporaine tandis que l'IPN tend à optimiser considérablement les apprentissages en mettant l'étudiant dans des situations d'interaction. Cependant, les chercheurs constatent que l'IPN est souvent saisie sous l'angle de la technologie ou des curricula mais le graal consiste surtout à bouleverser d'une façon radicale les pratiques enseignantes car le recours à l'IPN a bouleversé les habitudes des enseignants qui refusent le progrès technique.

En effet, Ivan ILLICH (2009) décrit les technologies de communication comme « dangereuses ou aliénantes » car « *L'outil peut croître de deux façons, selon qu'il augmente le pouvoir de l'Homme ou qu'il le remplace. Dans le premier cas, la personne conduit son existence propre, en prend le contrôle et la responsabilité. Dans le second cas, c'est finalement la machine qui l'emporte*[4] ».

[3] Bourquia, Rahma, 2018, Penser l'école, penser la société, Réflexions sociologiques sur l'éducation au Maroc, Casablanca, la croisée des chemins, p.146
[4] Illich, Ivan (1973), la Convivialité dans Œuvres complètes, vol. 1, Paris, Fayard, p. 551-552

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Idem pour Philippe Bihouix (2016) qui voit dans l'enseignement par le numérique un réel désastre aussi bien pédagogique que financier, sanitaire et écologique. Il est un choix irrationnel dans la mesure où il déshumanise le processus enseignement/apprentissage car la machine est en train de remplacer l'être humain, alors que la relation enseignant/apprenant est extrêmement importante. En effet, l'enseignement numérisé comporte divers risques :

- Risques psychosociaux à savoir l'addiction et l'exposition des étudiants « *fer de lance de la révolution numérique*[5]» à des contenus choquants.
- Risques cognitifs qui se manifestent dans la crise de la concentration des apprenants.
- Risques sanitaires en relation avec la posture statique prolongée, les troubles oculaires, etc.
- Risques socioéconomiques qui consistent à creuser davantage la fracture sociale inhérente à l'inégalité d'accès à l'Internet.
- Risques éthiques en relation avec la protection des données personnelles et le respect de la vie privée d'autrui.
- Risques juridiques liés à la violation des droits d'auteurs, du droit de l'image, etc.

Nous pensons qu'il est essentiel de réduire le cloisonnement disciplinaire, éviter également un enseignement basé uniquement sur le cumul des connaissances sans arriver à trouver le lien qui les associe. Dulbecco et al. (2018) pensent que la transition vers de nouveaux modes d'apprentissages jugés plus efficaces repose sur une double priorité : celle de garantir un enseignement personnalisé aux étudiants et de les doter des compétences nécessaires pour intégrer le monde professionnel

« *faciliter l'accès pour tous les publics, aux études sous des formats pouvant être adaptés et individualisés et de faire face aux enjeux d'une société qui valorise l'acquisition de compétences plus que de savoir, ainsi que l'adaptabilité des individus*(Oriol & David, 2022) ».

[5] Lardellier, Pascal, Moatti, Daniel,2014, *Les ados pris dans la toile, Des cyberaddictions aux techno-dépendances*, Le Manuscrit, Paris, p.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

La question de l'enseignement apprentissage au sein de l'Université occupe une place importante dans le contexte universitaire actuel : en effet, l'acte d'apprendre ne doit pas être linéaire, il doit permettre à l'apprenant de mettre à l'épreuve ses connaissances, requiert forcément une interaction entre un étudiant, un programme et une situation éducative et sociale, comme le précisent Aumont et Mesnier (1995), « *l'acte d'apprendre comporte des phases d'exploration, s'organise selon un schéma de traitement de l'information et produit une élaboration/réorganisation de processus cognitifs, psychomoteurs et socio-affectifs.(*Paivandi, 2015) ».

Les documents officiels et la question de l'innovation pédagogique

La nature de notre article nous a amené à consulter et à explorer les textes officiels qui traduisent clairement la politique éducative marocaine :

1. La Charte Nationale d'Éducation et de Formation

Nous avons consulté en premier lieu, la Charte Nationale d'Éducation et de Formation parue en 1999 afin de s'arrêter sur ses finalités majeures. En effet, le levier 10 dans l'article 119 prône l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication « *Afin d'optimiser l'emploi des ressources éducatives et de tirer le meilleur parti des technologies modernes, il sera fait recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication* ». L'article 122 du levier 11 stipule également l'encouragement de l'excellence, de l'innovation et la recherche scientifique « *orientation adéquate et précoce des éléments méritants vers les domaines où ils peuvent progresser, sur le plan scolaire et universitaire, produire et innover avec excellence* ». L'article 125 du levier 11 met l'accent sur la recherche scientifique qui « *doit être orientée principalement vers la recherche appliquée, la maîtrise et l'adaptation des technologies et l'appui à l'innovation* ».

2. La Vision Stratégique de la réforme 2015/2030

Vu la conjoncture particulière que nous traversons, il est question de repenser le système éducatif, de l'asseoir sur des piliers solides et de lui tracer une nouvelle voie pour qu'il puisse affronter les défis du XXI siècle. Eu égard à ces exigences, le Maroc a lancé la Vision Stratégique 2015/2030 du système éducatif, une réforme qui ambitionne à concrétiser le développement humain, économique et social.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Le levier 14 de ladite vision met en exergue la promotion du capital humain qui passe forcément par une formation universitaire de qualité axée sur la performance, la créativité et l'innovation.

3. La loi cadre 51.17

La Loi cadre 51.17 englobe une série de principes sur lesquels se fonde le système d'éducation, de formation et de recherche scientifique (SEFRS), les objectifs principaux de la politique éducative du Maroc, ses choix stratégiques et les outils qui assurent la réalisation des objectifs prédéterminés. Nous avons relevé dans le préambule de cette Loi ce qui suit « *la réforme de l'enseignement supérieur et l'encouragement de la recherche scientifique et technique et de l'innovation* ». Dans l'article 4 de ladite Loi, il est impératif de recourir à « *l'adaptation des profils des lauréats du système aux besoins du marché du travail* ». L'innovation figure également dans les articles 5, 16, 33, 34, « *une révision du système d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire s'impose* ».

4. Pacte ESRI 2030

L'innovation pédagogique dans un secteur vital suppose le réinventer et proposer un nouveau modèle, il s'agit du Pacte ESRI, Plan d'accélération de la transformation de l'écosystème d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation en vue d'en faire un levier du développement en proposant des actions concrètes qui visent à l'épanouissement du capital humain. Ce plan s'est fixé quatre objectifs dont la rénovation pédagogique occupe une place centrale, la promotion de la recherche scientifique pour qu'elle soit en phase des standards internationaux. Ceci ne pourrait être réalisable que moyennant une gouvernance transparente et efficiente et une valorisation des territoires.

5. La Loi 01-00

Il est nécessaire de signaler que l'innovation, jusqu'à l'année 2000, ne constituait pas une priorité des pouvoirs publics, ce n'est qu'avec l'apparition de la nouvelle loi 01-00 portant l'organisation de l'enseignement supérieur que « *le pays a entamé un processus qui vise la mise en place d'un écosystème national favorisant le développement de la recherche scientifique nationale en général et l'innovation et la valorisation des résultats* (Attou & Arouch, s. d.) »

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

L'article 1 de ladite Loi stipule que l'enseignement supérieur s'appuie sur les principes des droits de l'Homme, de tolérance, de liberté de pensée, de création et d'innovation. Le souci d'arrimer la formation académique avec l'évolution des métiers figure dans l'article 3 où il est question de doter l'étudiant d'un ensemble de compétences essentielles dans un monde en constante évolution.

Vers une profonde reconfiguration de l'Université marocaine

La déperdition universitaire et les difficultés des étudiants à intégrer le marché de travail montrent à quel point il est impératif de mettre à niveau l'enseignement supérieur au Maroc. Parmi les principaux défis qui lui incombe de confronter est l'intégration des diplômés dans la vie active. Cette fin escomptée ne peut être atteinte qu'à travers l'adoption d'une pédagogie centrée sur l'étudiant dans laquelle nous passons de la logique d'enseignement à la logique d'apprentissage afin de le rendre plus actif. Outre l'optimisation des apprentissages, la démarche pédagogique se basant sur l'apprentissage collaboratif permet une interaction permanente entre la pensée individuelle et la pensée collective.

Il serait un truisme de dire que les outils technologiques favorisent un apprentissage personnalisé adapté au niveau de chaque étudiant, ce que l'enseignant-chercheur peine à appliquer dans une institution à accès ouvert qui souffre d'une massification le tirant vers le bas. Ce qui profiterait doublement aux étudiants à niveau faible et aux étudiants doués affranchis des freins causés par le niveau lamentable de leurs camarades. Une des priorités de l'Université marocaine est d'établir un référentiel de compétences pédagogiques incontournables pour exercer le métier d'enseignant-chercheur. Envisager une formation initiale et continue de qualité susceptible d'aider l'enseignant à répondre respectivement aux attentes et aux besoins de son public.

Plusieurs enseignants cherchent à développer leurs pratiques, mais en passant à l'acte, ces changements demeurent difficiles à réaliser. Le recours à la technologie entraine une rupture totale avec les pratiques habituelles qui exigent de sortir d'une zone de confort installée depuis des décennies, de déployer plusieurs efforts afin d'appréhender les technologies nouvelles et les utiliser à bon escient dans leurs pratiques. Intérioriser et accepter ces changements requiert du temps, être également favorable aux mesures prises en guise d'un changement efficace.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

D'ailleurs, étant non préparé à l'enseignement à distance, l'enseignant-chercheur durant la crise sanitaire de la Covid 19 s'est perdu tous azimuts car l'enseignement distanciel s'est imposé pour permettre la continuité pédagogique mais l'inégalité criante des enseignants face au numérique a perturbé ce type d'enseignement « *Certaines situations me révoltent, des collègues se sentent dépassés devant des outils qu'ils ne maîtrisent pas [et] nourrissent une forme de culpabilité vis à vis de leurs incompétences*. (Boudokhane-Lima et al., 2021).

Rendre le Maroc un hub régional dans la recherche scientifique passe à priori par une augmentation de la part du PIB qui lui est consacrée et un décloisonnement entre les parties prenantes à savoir l'État, l'entreprise, les instances d'accompagnement, les Universités, etc. Dans cette perspective, l'investissement ne doit pas s'opérer uniquement sur ce qui est matériel (logiciels, matériel audiovisuel, etc.) mais également œuvrer au développement de réflexions prospectives pour le système éducatif marocain, ce qui n'est possible que par la valorisation de la communauté des chercheurs qui mérite une reconnaissance salariale eu égard son impact sur la qualité des apprentissages.

La classe renversée, d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage

La classe renversée s'intègre dans le dispositif de transformation des pratiques pédagogiques universitaires. C'est une nouvelle façon d'apprendre ensemble, une méthode originale dont l'objectif ultime est de s'affranchir du cours magistral traditionnel où l'étudiant occupe la position du mort qui ingurgite passivement le cours. Il s'agit à la fois d'établir un contrat de confiance entre l'enseignant et ses étudiants et de procéder à un changement de posture dans la mesure où l'étudiant devient l'étudiant-enseignant, de sorte à le motiver intrinsèquement, à le rendre l'artisan de sa formation et à dynamiser le cours.

L'enseignant est appelé à changer de posture, il devient en effet, un étudiant qui dispense de l'entraide en cas de difficulté et annonce l'échéance à respecter pour un travail. En plus d'impliquer l'étudiant et de le rendre autonome, cette méthode le responsabilise, renforce la confiance chez lui et le dote de compétences transversales en vue d'accroître ses chances d'employabilité. Il suffit de lui fournir des informations sur le cours, de mentionner ses finalités, ses modalités, les moyens qu'il peut mobiliser, l'inciter entre autres, au travail collaboratif.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Le souci de lutter efficacement contre la monotonie académique et d'améliorer l'apprentissage de l'étudiant va de pair avec sa préparation à intégrer le monde professionnel car les métiers de l'avenir subiront d'amples mutations. Insister à ce que l'apprenant soit acteur de son apprentissage n'est pas nouveau car le mérite revient aux travaux des chercheurs dans les sciences de l'éducation en l'occurrence Jean Piaget qui a développé le constructivisme en réaction au béhaviorisme concevant l'apprentissage en l'acquisition uniquement de nouveaux comportements. Sans oublier l'approche Vygotskienne qui a mis l'accent sur la nécessité impérieuse d'impliquer l'apprenant à interagir avec son milieu physique et social. Dans la classe renversée, les chercheurs parlent de co-apprentissage, de la pédagogie co-élaborative où l'étudiant est appelé à travailler avec ses pairs en vue de produire le cours dans son intégralité. Il passe ainsi de la posture de consommateur au constructeur du savoir et devient progressivement autodidacte, autonome et peut animer des séquences pédagogiques. Dans la classe renversée, l'enseignant est appelé à travailler en amont sur des sujets qui intéressent les étudiants en écartant ses sujets de prédilection ce qui pourrait susciter la désapprobation chez plusieurs enseignants déstabilisés par ce type d'enseignement. Cette déstabilisation est aussi ressentie chez certains étudiants qui n'admettent guère le fait de construire leurs cours et de changer leur rapport avec le savoir. Ils se réjouissent de leur passivité et préfèrent le cours magistral dispensé par le professeur qui ne requiert pas une implication profonde. Cette méthode d'enseignement académique est, en effet profitable doublement à l'étudiant qui devient actif et à l'enseignant qui voit son expérience pédagogique s'enrichir constamment.

Le changement de paradigme éducatif, en l'occurrence la classe renversée s'annonce au début comme étant une innovation déroutante, déconcertante, mais son efficacité indiscutable sera prouvée avec le temps car la meilleure méthode d'apprentissage est d'enseigner à soi-même et aux autres comme le dit Benjamin Franklin « Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends."

Miser sur l'excellence pédagogique et la réussir est inhérent à la prise en considération de l'hétérogénéité du public cible, exige un engagement significatif de l'étudiant à la fois comportemental facilement observable et mesurable, un engagement cognitif qui est difficilement évaluable et en dernier lieu un engagement affectif qui renvoie à sa motivation intrinsèque.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Pour un engagement optimal de la part de l'étudiant, il serait utile qu'avant de se lancer dans cette nouvelle méthode de la lui expliquer, une étape incontournable pour le sensibiliser à son intérêt et aux résultats qui en découlent. Il s'avère que la réussite de la classe renversée requiert également que l'étudiant fasse preuve d'une grande disponibilité dans et en dehors de la classe et également la disponibilité de l'enseignant à mettre son temps et son énergie au service de ses étudiants:

> « *L'innovation est incontestablement un changement, mais pas n'importe lequel. Pour l'innovation, le changement est volontaire, intentionnel et délibéré, c'est-à-dire un changement investi d'une certaine attente, choisi en connaissance de cause, à un moment délibéré et inscrit dans un processus de développement du désir de transformer la formation. La motivation de l'innovateur est fondamentale ce qui d'ailleurs conduit souvent cet enseignant à s'investir, sans compter son temps, son énergie, au risque parfois d'y laisser sa santé. Il devient alors parfois un militant* (Cros, 1997) ».

Il ressort de cette citation que la motivation constitue l'élément clé de chaque innovation car le désir d'innover dépend, dans une large mesure, des convictions de l'enseignant, contente-t-il d'attribuer le cours d'une façon traditionnelle ou est-il un praticien réflexif prêt à innover et opter pour des méthodes nouvelles qui répondent aux exigences de la société contemporaine ?

Cette motivation ne peut exister que si les conditions de travail sont favorables comme le déclare le pédagogue français Philippe Meirieu « *La relation évidente entre la motivation et les bonnes conditions de travail est donc un argument de poids en faveur de l'amélioration de la situation et des conditions de travail des enseignants* (Meirieu, 2020) ».

Les enjeux de l'innovation pédagogique numérique

L'innovation pédagogique est un processus complexe, elle se heurte à des obstacles de taille en l'occurrence les moyens financiers, techniques, logistiques qui font défaut.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

En effet, les enseignants-chercheurs El Maouhal El Mokhtar et Abaragh, Brahim (2021) notent que « *Des entraves ne manquent pas en termes d'accessibilité à Internet et du niveau de maîtrise du matériel utilisé, sans parler de la méconnaissance des applications numériques* (El Maouhal & Abaragh, 2021) ». Nous estimons également que le rejet catégorique de certains acteurs éducatifs s'imposant à toute tentative d'innover est un réel problème auquel le Ministère de l'enseignement supérieur tente d'y remédier en repérant des profils conscients du rôle de l'innovation dans le processus enseignement/apprentissage. Toutefois, il arrive qu'une décision ministérielle soit hâtive, et ne fait qu'accentuer le disfonctionnement de l'enseignement supérieur : il s'agit en effet, du recours aux doctorants pour pallier au déficit colossal des professeurs universitaires, un réel problème nécessitant une approche multidimensionnelle et une réflexion anticipative. Cette décision pourrait compromettre toute tentative d'assurer un enseignement de qualité aux étudiants. Il incombe au Ministère de réfléchir au départ massif des enseignants universitaires précocement au lieu de proposer des solutions de colmatage qui impacteront négativement le parcours universitaire des étudiants. Dépourvus d'expérience pédagogique, les doctorants ne seront capables d'innover qu'avec une formation doctorale de haut niveau en ayant en plus, des connaissances solides sur la pédagogie et la didactique pour pouvoir assurer un enseignement de qualité.

Le métier d'enseignant est si difficile et sa carrière est parsemée d'embuches rendant sa mission plus ardue vu les mutations que connait la société « *L'enseignant représente une autorité intellectuelle et morale, d'où l'importance de sa responsabilité et de son professionnalisme*[6]».

Nous nous demandons alors si les doctorants sont bien armés pour s'acquitter efficacement de leur tâche ? peuvent-ils être au diapason des connaissances relatives à leur domaine d'intervention et être des enseignants novateurs ? sont-ils dotés de compétences techniques, scientifiques, pédagogiques, didactiques et relationnelles qui constituent des alliés incontournables pour l'exercice du métier de l'enseignant ? Les politiques éducatives, à notre sens, requièrent du temps, elles sont censées être bien réfléchies, émises par des acteurs qui ne laissent rien au hasard, ne prononcent aucune réforme qu'après avoir étudié ses tenants et ses aboutissants.

[6] Gohier, Christiane, 2007, *Identités professionnelles d'acteurs de l'enseignement : Regards croisés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.20

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

En plus, réussir le métier d'enseignant est tributaire principalement à l'amour pour la profession, à une motivation intrinsèque sans borne qui pousse l'enseignant à s'engager, à défier les écueils qui peuvent le démotiver et à utiliser différentes stratégies d'apprentissage dans une activité pédagogique en ayant choisi les moyens adéquats pour atteindre les objectifs du cours. Ce qui nécessite des compétences clés pour mener à bon escient son travail. Or, pour enseigner à l'Université, contrairement aux autres cycles scolaires, l'enseignant ne bénéficie pas de formation. Comme il est expert dans sa discipline, de facto il est un bon enseignant alors que dans d'autres pays la formation en pédagogie est de mise (Norvège, Suède). Un enseignant compétent et bien formé détient un savoir-agir lui permettant d'intervenir efficacement dans une situation donnée. Néanmoins, le savoir-agir pédagogique exige, d'une part, le déploiement des efforts permanents, un travail sur soi et la mobilisation d'un matériel didactique adéquat. Nous pensons, entre autres, que l'innovation s'avère un processus éminemment personnel, elle est une réponse à un besoin, non pas uniquement en exerçant son métier mais également dans le quotidien de chaque individu qui cherche à améliorer significativement son action. Nous pensons que tout enseignant qui s'enorgueillit d'être souverain de sa classe, qui ne remet pas en cause ses pratiques éducatives, qui ne cherche pas à franchir les obstacles, qui n'est pas à l'affût permanent des démarches et approches nouvelles et qui s'enferme dans la routine, est loin d'être novateur.

Discussion et analyse des résultats de la recherche

Pour répondre à notre question de recherche et mieux appréhender l'intérêt de l'enseignement médiatisé par le numérique au sein de l'Université Ibn Zohr, notre champ d'investigation, nous avons opté pour une recherche qualitative, une approche idoine pour explorer les émotions, les sentiments en plus de l'expérience personnelle des enseignants-chercheurs, notre population cible. Ce faisant, nous avons contacté une trentaine de professeurs universitaires, mais nous avons reçu des acceptations sans suite et à la fin nous avons pu discuter et enregistrer douze intervenants car les mêmes idées ressortent de leur témoignage. Celui-ci nous a aidé, d'une part d'approcher leurs perceptions et d'apporter, d'autre part un éclairage à notre question de recherche.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Moyennant une analyse thématique des données recueillies lors de nos entretiens semi-directifs, nous nous sommes focalisées sur les perceptions et les représentations des enseignants chercheurs au sujet de L'IPN, en évoquant la dimension subjective, la dimension épistémique, la dimension sociale, et la dimension psychoaffective.

La dimension subjective

À la lumière des entretiens que nous avons réalisés, tous les avis des enseignants convergent vers l'intérêt de l'enseignement médiatisé par la technologie afin d'apporter des changements efficaces à notre système universitaire. Cela dit, selon les participants à notre étude, il n'est pas question d'importer des modèles étrangers sinon il incombe de les modifier en vue de les adapter à la réalité de l'Université marocaine « Il faut s'inspirer des autres pays qui ont opté pour la technologie mais nous sommes archi-contre l'imitation aveugle des modèles étrangers. Il faut les adopter après adaptation » selon les répondants à notre questionnaire. En dépit des différences dans les variables âge, sexe et ancienneté, le même point de vue ressort des entretiens avec nos intervenants.

En effet, ils sont unanimes à ce que l'Université endosse la mission d'innovation qui lui est dévolue selon les textes officiels susmentionnés en haut en vue d'arrimer la formation universitaire avec l'évolution des métiers. L'apprentissage médiatisé par le numérique est toujours un plus pour l'acte d'enseigner, il pourrait simplifier et permettre aux apprenants, aux salariés et aux fonctionnaires de vaincre la distance qui les sépare de l'Université, d'atténuer, entre autres, le problème de massification et de renforcer la motivation des étudiants. Cependant, selon les interviewés, dire que le numérique sera la panacée des maux de l'enseignement supérieur marocain, est un leurre car chaque réforme nourrit un grand espoir de sortir de l'ornière pédagogique, mais cet espoir s'effrite graduellement pour laisser la place à la déception.

La dimension sociale

L'innovation socialement, passe d'une connotation négative qui suscite à ses débuts la crainte et la réticence à une connotation positive et même à une nécessité pour évoluer dans un monde en pleine mutation. Mais cette ascension recherchée par toutes les couches sociales est réservée à l'élite qui a le privilège d'avoir l'accessibilité à Internet.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

La fracture numérique, selon l'expérience professionnelle de chaque enseignant interviewé, creuse davantage les inégalités sociales car le fait d'être privé d'Internet soit à cause d'une situation financière critique ou d'une appartenance géographique défavorable, accentue le sentiment de frustration chez certains étudiants.

La dimension épistémique :

Il ressort des témoignages des enseignants que les étudiants n'ont pas le même rapport avec le savoir transmis en ligne, n'utilisent pas à bon escient la technologie. Au lieu de concevoir la plateforme d'enseignement un espace d'apprentissage, ils l'utilisent à des fins de divertissement ou pour effectuer une communication interpersonnelle. En effet, « *L'utilisation des TIC dans l'université marocaine a montré d'une part, que si 83 % des étudiants interrogés ont déjà fait usage de ces technologies à des fins de divertissement et/ou de communication interpersonnelle, ils les ont rarement utilisées comme outil d'apprentissage* (Kaddouri & Bouamri, 2010). Il arrive même d'utiliser les outils techniques à des fins controversées par exemple, le recours au Chat GPT qui, en plus des divers avantages présentés par l'intelligence artificielle, peut influencer négativement le travail des étudiants et les rendre dépendants au lieu d'opter pour l'excellence, la créativité et la réflexion. Il y a, entre autres, des étudiants qui interagissent entre eux en mettant en exergue les points culminants du cours administré en présentiel, ce profil est qualifié de profil pragmatique qui limite son interaction à diffuser leur acquis sans s'aventurer dans des recherches approfondies. Par contre le profil épistémique est plus dynamique car il consulte des ressources pédagogiques associées au cours, s'imprègne de la revue de littérature en vue de diffuser leurs connaissances au sein de la communauté des étudiants.

Il y a en plus, des étudiants intuitifs qui ne sont pas présents régulièrement sur la plateforme, ignorent le contenu du cours et ne déploient aucun effort. Marqués par leur présence accrue sur les réseaux sociaux, ils incarnent les mêmes comportements en considérant les interactions une fin en soi plutôt qu'un moyen de diffusion du savoir. Un autre profil d'utilisateurs des plateformes, selon les intervenants, est quasi absent, n'affiche aucun intérêt pour les différentes interactions, ne se soucie guère d'un échange fructueux ou d'une participation de qualité une fois son inscription est validée.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

la dimension psychoaffective

Cette dimension est inhérente à l'aspect axiologique et à l'importance que l'enseignant accorde aux outils techniques. L'IPN est tributaire de la dimension psychoaffective de l'enseignant, son plaisir ou au contraire son indifférence orientent ou non son engagement ou son désengagement dans sa mission éducative. L'IPN est, selon les propos des enseignants, n'est pas toujours la bienvenue car il y'en a ceux qui manifestent leur résistance aux changements. L'acceptation ou non de l'enseignement médiatisé par le numérique renvoie donc à une prise de position idéologique et scientifique de la part des enseignants-chercheurs qui nous renvoie à une fracture générationnelle. En effet, la crise sanitaire de la Covid 19 a divisé les enseignants en deux courants : ceux qui considèrent la technologie un outil très important dans les pratiques éducatives ; ce sont généralement les jeunes enseignants qui, en se basant sur les outils numériques veulent révolutionner l'apprentissage des étudiants et administrer des cours en recourant à la technologie, en combinant le présentiel et le distanciel. Par contre, aux dires des répondants à notre étude, les anciens professeurs ont développé une réticence à la technologie, ils ont du mal à s'adapter à ce paradigme éducatif car ils ne possèdent que des compétences techniques élémentaires, d'ailleurs la récurrence forte du terme « *galérer* » dans les propos des intervenants montre combien ce paradigme éducatif pèse sur ceux qui ne maitrisent pas la technologie. Mais cette résistance est tout à fait légitime pour de multiples raisons : le manque de formation, la divergence des points de vues, l'absence de collaborations entre les enseignants, etc. Il y a entre autres, des enseignants qui n'adhèrent pas au groupe à cause d'une injonction générale, d'une pression extérieure et de manque de motivation profonde qui garantit leur engagement réel et débouchera vers une satisfaction professionnelle recherchée « *tout individu s'engage dans l'appropriation d'une technologie dès lors qu'il y trouve un intérêt intrinsèque*. (Tsoni, 2017) ».

Sur la base de nos entretiens avec les intervenants, nous avons relevé différentes résistances :

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

- **La résistance individuelle :**

Les enseignants d'un certain âge ont manifesté une résistance pour un enseignement médiatisé par le numérique car ils sont incapables de s'ajuster avec la technologie. Ce refus est souvent idéologique qui émane d'une « « technophobie » où l'enseignant affiche une hostilité envers la technologie.

- **La résistance collective :**

Le recours à la technologie en milieu universitaire a généré des conflits d'opposition entre les enseignants aboutissant à une divergence dans leurs opinions. À cette résistance collective, les intervenants nous ont avoué que le recours à la technologie a entrainé une compétition négative entre certains enseignants qui n'hésitent pas à abaisser le travail de leurs collègues. Le dénigrement s'est installé avec l'absence de la culture de l'entraide et de la bienveillance dans le milieu universitaire, ce qui explique le refus d'enregistrement des cours de certains professeurs.

- **La résistance situationnelle :**

Face à un enseignement médiatisé par la technologie, une forme de résistance est apparue. Celle-ci découle principalement d'une situation vécue différemment entres les acteurs éducatifs. Ils estiment que la technologie va détériorer leur image vis-à-vis de leurs collègues et la considèrent une source d'angoisse dans la mesure où ils sont hantés par la malveillance de leurs collègues.

- **La résistance active :**

Dépourvus de compétences techniques, certains enseignants font preuve de réactions négatives qui se manifestent dans des commentaires agressifs, d'une colère profonde qui peut les amener à refuser l'usage de la technologie dans leurs pratiques enseignantes « *[…] les gens diront d'un changement que c'est un progrès s'il leur plaît, et que c'est une régression ou une dégénération s'il leur déplaît*[7] »

[7] Schumpeter, Joseph Aloys,1983Histoire de l'analyse économique II. L'âge classique (1954), Paris, Gallimard, 1983, p. 85-86

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

- **La résistance passive :**

Ce type de résistance se manifeste dans le comportement d'évitement pour fuir l'utilisation de la technologie. Certes, les enseignants réticents savent l'intérêt de ce dispositif, mais comme ils n'y étaient pas préparés en amont, ils le rejettent solennellement.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Conclusion

L'intérêt de l'enseignement médiatisé par le numérique afin d'intégrer le Maroc dans l'économie du savoir et améliorer la qualité de l'enseignement universitaire est unanimement reconnu par tous les intervenants de notre recherche. Cependant, il ne faut pas se leurrer et dire que l'enseignement médiatisé par le numérique est la panacée des maux de notre système éducatif car chaque innovation dépend de l'usage qu'on en fait. Les entretiens menés soulignent que les TIC utilisées dans l'enseignement supérieur constitue une arme à double tranchant, elles pourraient être un outil inclusif et exclusif dans la mesure où elles engendrent une fracture numérique et générationnelle flagrantes, un évitement et un refus catégoriques chez certains enseignants frileux au progrès technologique et une source de critique portée à son paroxysme des malveillants.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Références bibliographiques

Ait-Taleb, N., & Mani, Z. (2019). Les facteurs et les formes de résistance des apprenants à une innovation pédagogique : Le cas d'un Business Simulation Game. Management & Avenir, 111(5), 13-34. https://doi.org/10.3917/mav.111.0013

Alter, N. (2010). Introduction. In L'innovation ordinaire (p. 1-4). Presses Universitaires de France. https://www.cairn.info/l-innovation-ordinaire--9782130583530-p-1.html

Bédard, D., & Béchard, J.-P. (2009a). Chapitre 1. L'innovation pédagogique dans le supérieur : Un vaste chantier. In Innover dans l'enseignement supérieur (p. 29-43). Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.bedar.2009.01.0029

Bédard, D., & Béchard, J.-P. (2009b). Introduction. Le temps des innovations pédagogiques : Trame de changement en enseignement supérieur. In Innover dans l'enseignement supérieur (p. 19-27). Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.bedar.2009.01.0019

Bourquia Rahma, (2018) Penser l'école, penser la société, Réflexions sociologiques sur l'éducation au Maroc, Casablanca, la croisée des chemins.

Boudokhane-Lima, F., Felio, C., Lheureux, F., & Kubiszewski, V. (2021). L'enseignement à distance durant la crise sanitaire de la Covid-19 : Le faire face des enseignants en période de confinement. Revue française des sciences de l'information et de la communication, 22. https://doi.org/10.4000/rfsic.11109

Cros, F. (1997). L'innovation en éducation et en formation. Revue française de pédagogie, 118(1), 127-156

Dorais, S. (1990). Réflexion en six temps sur l'approche-programme. Pédagogie collégiale, 4(1), 37-41

El Maouhal, M., & Abaragh, B. (2021, avril 26). Analyse des interactions communicationnelles des étudiants dans un dispositif d'apprentissage en ligne. https://adjectif.net. https://adjectif.net/spip.php?article557

Gohier, Christiane, (2007) Identités professionnelles d'acteurs de l'enseignement : Regards croisés, Québec, Presses de l'Université du Québec

Ivan Illich, (1973) La Convivialité, Paris, Fayard.

Lardellier, Pascal, Moatti, Daniel, (2014) Les ados pris dans la toile, Des cyberaddictions aux techno- dépendances, Paris, Le Manuscrit

Oriol, N., & David, M. (2022). L'innovation pédagogique à l'université : Dispositifs de mise en œuvre et de valorisation. In A. Deville, J. Dupuis, E. Nègre, C. Riché, J.-F. Sattin, & J. Lebraty (Éds.), La disputatio au cœur du management : Débats et controverses (p. 75-86). Presses universitaires de Provence. http://books.openedition.org/pup/56718

Schumpeter, Joseph Aloys, (1983) Histoire de l'analyse économique II. L'âge classique Paris, Gallimard.

Accepté : 02/09/2024 Publié : 15/10/2024

Paivandi, S. (2015). Chapitre 1. La qualité de l'apprentissage à l'université : Revue de la recherche Internationale. In Apprendre à l'université (p. 19-44). De Boeck Supérieur. https://www.cairn.info/apprendre-a-l-universite--9782804194178-p-19.htm

Paquelin, D., & Crosse, M. (2021). Responsabilisation, ouverture et confiance : Pistes pour l'enseignement supérieur du futur. Enjeux et société : approches transdisciplinaires, 8(2), 190-215.

https://doi.org/10.7202/1078495ar

Paulré, B. (2016). L'innovation en économie : L'histoire d'un désenchantement. Quaderni. Communication, technologies, pouvoir, 90, 41-54. https://doi.org/10.4000/quaderni.979

Richez-Battesti, N., Petrella, F., & Vallade, D. (2012). L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? Innovations, 38(2), 15-36.

https://doi.org/10.3917/inno.038.0015

Tsoni, C. (2017). L'apport des théories de la motivation pour comprendre l'appropriation des TI. Systèmes d'information & management, 22(4), 9-46. https://doi.org/10.3917/sim.174.0009

Viguier, J. (2018). Continuité juridique et innovation juridique. In H. Simonian-Gineste (Éd.), La (dis)continuité en Droit (p. 449-466). Presses de l'Université Toulouse Capitole. http://books.openedition.org/putc/821